ORGANIZAÇÕES NÃO GOVERNAMENTAIS
PORTUGUESAS PARA A COOPERAÇÃO
E DESENVOLVIMENTO

COMISSÃO PERMANENTE

C.P. 13/3/97

TL3826

PLATE-FORME PORTUGAISE

MOTION SUR TIMOR-ORIENTAL

L'Assemblée générale des ONG européennes de développement réunies à Bruxelles les 10, 11 et 12 avril 1997,

1. Prenant note de l'attribution du Prix Nobel de la Paix 1996 à l'évêque Mgr Carlos Ximenes Belo et à M. José Ramos-Horta, deux personnalités timoraises qui ont inlassablement lutté pour le droit à l'auto-détermination du peuple du Timor-Oriental;

2. Rappelant l'appui maintes fois affirmé par l'Union Européenne et les Gouvernements des États Membres au processus de négociations entre le Portugal et l'Indonésie sous les auspices du Secrétaire Général des Nations Unies;

3. Rappelant les compromis assumés par le Gouvernement de l'Indonésie sur la libération des prisonniers politiques, sur la liberté d'accès au Timor-Oriental pour les organisations humanitaires et de défense des droits de l'homme et sur l'installation à Djakarta d'un représentant du Centre des Droits de l'Homme des Nations Unies qui ait libre accès au Timor-Oriental, compromis assumés en particulier dans le cadre de la Commission des Droits de l'homme et à la suite d'une visite du Haut-Commissaire des Droits de l'Homme;

4. Rappelant diverses résolutions du Parlement Européen qui recommandent aux Gouvernements de l'Union Européenne de cesser les ventes d'armes à l'Indonésie;

5. Considérant que le Conseil des Ministres de l'Union réuni les 25 et 26 novembre 1996 a demandé à la Commission d'élaborer des propositions pour rendre tangible la Position Commune antérieurement adoptée par le Conseil sur le Timor-Oriental;

- 1 - Se félicite de l'attribution du Prix Nobel qui vient rappeler à l'opinion publique et aux Gouvernements le drame qui atteint le peuple du Timor-Oriental; mais manifeste sa préoccupation face aux informations selon lesquelles les forces d'occupation indonésiennes ont encore augmenté la répression aprés la remise de ce prix en décembre dernier;

- 2 - Demande à la Commission Européenne qu'elle appuie la participation effective des timorais au processus de négociations, notamment en la personne de leur leader M. Xanana Gusmão, qui doit pour cela être remis en liberté;

- 3 - Exhorte la Commission à exiger du Gouvernement de l'Indonésie le respect des compromis qu'il a lui-même déjà assumés et qu'elle demande au Secrétaire Général de l'ONU de promouvoir l'installation d'une présence permanente des Nations Unies au Timor-Oriental, de façon à préserver la sécurité des timorais et à préparer le chemin pour la réalisation d'un référendum sur le statut politique du territoire, en accord avec les principes de la Charte et de nombreuses résolutions des Nations Unies;

- 4 - Lance un appel aux Gouvernements des États Membres pour qu'ils répondent positivement aux résolutions du Parlement Européen et cessent les ventes d'armes à l'Indonésie tant que celle-ci ne permet pas au peuple du Timor-Oriental d'exercer son droit à l'auto-détermination.

- 5 - Appuie le principe d'une aide humanitaire et au développement du Timor-Oriental par l'Union Européenne dès que ces aides soient canalisées directement au travers d'organisations timoraises qui contribuent à diminuer les souffrances de la population sujette à une occupation illégale et qu'elles puissent contribuer au renforcement des capacités propres de cette population.